

Sommaire

P.2 Fin de mission pour l'Ambassadeur François Goldblatt

P.3 Appui à la transparence des industries extractives

P.4 Ouverture du Centre de ressources informatiques à l'Université de Ouagadougou



P.5 Coopération Décentralisée : L'exemple d'une coopération tripartite

P.6-7 Une réponse commune face à l'insécurité alimentaire

P.8 Le club des anciens étudiants et stagiaires burkinabé en France



Fin de mission de l'ambassadeur François Goldblatt – Prise de fonction de l'ambassadeur Emmanuel BETH



L'Ambassadeur François Goldblatt.



L'Ambassadeur Emmanuel Beth

Arrivé au terme de sa mission au Burkina Faso, quatre années jour pour jour après sa prise de fonction, l'ambassadeur François Goldblatt, a quitté le Burkina Faso, le 14 octobre 2010 (cf. article p.2).

Le nouvel ambassadeur de France, Emmanuel Beth, arrivé à Ouagadougou le 18 octobre, a présenté ses lettres de créance au Président du Faso, Blaise Compaoré, le jeudi 28 novembre.



➔
à lire en page 2

➔ **L'AMBASSADEUR DE FRANCE, FRANÇOIS GOLDBLATT, A ACHEVE SA MISSION AU BURKINA FASO.**

Arrivé au terme de sa mission au Burkina Faso, quatre années après sa prise de fonction, l'ambassadeur de France, François Goldblatt, a organisé, le 8 octobre 2010, quelques jours avant son départ, un cocktail à la résidence de France, pour dire au revoir à toutes les personnalités avec qui il avait eu plaisir à travailler et à échanger pendant son séjour.

Nombreux étaient ainsi ceux qui, ministres, hommes politiques, responsables d'institution, personnalités du secteur privé, représentants du corps diplomatique, membres de la communauté française, avaient tenu à être présents pour saluer, une dernière fois, l'ambassadeur de France.



Dans son allocution, François Goldblatt a souligné combien il avait apprécié, tant professionnellement qu'humainement, son séjour au Burkina Faso, « un pays très attachant », dont il gardera « le souvenir de la très grande convivialité de ses habitants et de ses autorités. »

Il a indiqué que son action, à la tête de l'ambassade de France, avait été guidée par trois principes : la vérité, la sincérité et la disponibilité. L'ambassadeur de France s'est déclaré résolument optimiste quant aux perspectives de développement du pays, au regard, notamment, de ses nombreux acquis, tels que son capital humain et sa stabilité. « Le Burkina Faso mérite un avenir de prospérité et de paix » a-t-il conclu.



François Goldblatt avait, auparavant, fait ses adieux au Président du Faso, Blaise Compaoré, et au Premier ministre, Tertius Zongo, et eu l'honneur de se voir remettre par le Ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale, M. Bédouma Alain Yoda, les insignes d'officier de l'Ordre national burkinabè.

L'AMBASSADE DE FRANCE SOUTIEN LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

En place depuis près de 5 ans, l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) s'attaque au dilemme de la « malédiction des ressources ». Elle regroupe sur une base volontaire Etats, compagnies extractives et organismes de la société civile qui souhaitent promouvoir, dans les pays riches en ressources naturelles, une meilleure gouvernance des revenus tirés de l'exploitation des revenus miniers et pétroliers. Pour cela, elle promeut un mécanisme de rapprochement comptable entre recettes perçues par les Etats et paiements effectués par les entreprises au titre de l'exploitation des richesses naturelles. La publication de ces chiffres engage à plus de transparence et rend gouvernements et compagnies extractives comptables de leurs activités. En ce sens, l'ITIE, encourage une meilleure allocation des ressources extractives à des fins de lutte contre la pauvreté et de développement économique et social durable.

Le Burkina Faso a connu en 2009 un véritable décollage de son industrie minière, grâce à l'extraction de l'or. Les investissements privés dans ce secteur, rendus possibles par un code minier attractif et une évolution favorable des cours mondiaux, ont rendu possible la mise en exploitation de 6 mines d'or. Le pays a ainsi exporté 11 tonnes d'or en 2009, il prévoit 24 et 33 tonnes en 2010 et 2011. En 2011, ces flux représenteraient 330 milliards de FCFA d'exportations et génèreraient 20% des recettes fiscales totales de l'Etat. L'extraction minière constitue par ailleurs un moteur de croissance pour l'économie burkinabé par ses effets induits sur le transport, le BTP, le développement local etc.

Face à ces enjeux le Burkina Faso a sollicité et obtenu en mai 2009 le statut de pays candidat à l'ITIE. Les autorités souhaitent ainsi jouer la carte de la transparence et de l'implication de toutes les parties prenantes, afin d'optimiser les bénéfices que tirera le pays et sa population de ses ressources naturelles.

Disposant de deux ans pour atteindre la conformité (mai

2011), le pays s'est doté d'un dispositif institutionnel et d'un plan d'action devant lui permettre d'atteindre cet objectif. Le budget de l'Etat finance une partie significative des coûts relatifs, via notamment la mise en place d'un secrétariat permanent à l'ITIE. Les partenaires au développement y contribuent également, essentiellement via le fonds fiduciaire multi-bailleurs de l'ITIE, géré par la banque mondiale.

L'ambassade de France au Burkina Faso, constatant cet engagement politique en faveur de la bonne gouvernance, et partageant avec les autorités le souci d'atteindre la conformité ITIE en mai 2011, a décidé d'appuyer localement le processus. Dans le cadre de son action en faveur de la gouvernance financière, l'ambassade finance le volet dédié au renforcement des capacités des parties prenantes du programme d'action de l'ITIE au Burkina Faso. La mise en œuvre est confiée à l'Organisation pour le renforcement des capacités de développement (ORCADE), association de droit local, pour un programme d'actions incluant des sessions de formations et d'information sur les 6 sites miniers en exploitation, et des actions de communication et d'information via les media (radio, télévision). Le financement de l'ambassade s'est monté à 42 000 € en 2010, il devrait être reconduit en 2011.



Contacts : Sébastien VALLEUR, attaché de coopération (sebastien.valleur@diplomatie.gouv.fr) et Patricia SAWADOGO, chargée de mission



Le Centre de ressources informatiques : un nouvel outil moderne à disposition des universitaires ouagalais

Présentation générale

Le Centre de Ressources Informatiques (CRI) a été construit dans le cadre des actions de la coopération universitaire franco-burkinabé, sur un support de projet du Fonds de Solidarité Prioritaire du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France, le projet RESEAU (Renforcement de l'Enseignement Supérieur et de l'Action Universitaire).

Inauguré le 23 mars 2010 par SEM le Ministre de l'Enseignement Supérieur et SEM l'Ambassadeur de France, il a ouvert ses portes au début du mois de juin, accueillant les premières formations spécialisées.

Sa construction répond au renforcement des infrastructures informatiques de l'Université de Ouagadougou, qui accueille 86 % de l'effectif étudiant du secteur public.

Il constitue une réponse à l'une des grandes préoccupations des présidents de l'Université de Ouagadougou des deux dernières décennies, qui observaient l'accroissement de la « fracture numérique » entre les pays du Nord et l'Afrique subsaharienne. En améliorant les services et les équipements informatiques dédiés aux étudiants et aux enseignants, les autorités burkinabé souhaitent faciliter l'intégration de l'Université burkinabé dans le réseau mondial du partage des connaissances et des savoirs, contribuant ainsi au désenclavement numérique du système universitaire burkinabé. Mais le CRI a aussi pour objectif d'accélérer la modernisation des pédagogies universitaires et la mise à jour des compétences, en exploitant les technologies avancées des technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement (TICE).

Les principaux usages du bâtiment et de ses équipements seront la formation de base de l'ensemble des étudiants, débouchant sur la préparation de l'ensemble des étudiants, de toutes filières, au Certificat de compétences minimales en informatique (C2i), les formations avancées en informatique, l'exploitation de la salle spécialisée visioconférences, les formations spécifiques des enseignants chercheurs ou des cadres administratifs et techniques de l'université, l'utilisation par les enseignants chercheurs pour la recherche scientifique, la connexion aux réseaux et plateformes, aux bases documentaires des revues scientifiques, bibliothèques scientifiques, aux bases de données, etc..... La grande salle du CRI

sera exploitée en cyber centre étudiant, hors des horaires de cours.



Vue de l'extérieur du CRI

Les points forts de l'opération

Unicité du CRI dans la sous région par son importance

Le CRI de l'Université de Ouagadougou est le Centre informatique universitaire le plus important de la sous région, par le nombre de postes de travail (plus de 240 ordinateurs) et par la modernité de ses équipements, en visioconférence et autres moyens multimédia.

Un équipement vecteur de sensibilisation aux énergies renouvelables et au respect de l'environnement

Le CRI bénéficie d'une installation photovoltaïque solaire, permettant d'alimenter ¼ (25%) des ordinateurs. Le but de cette opération est l'exemplarité et la viabilité des applications technologiques en matière d'énergies renouvelables. L'installation solaire sera visible de l'ensemble de la population étudiante, qui pourra y comprendre une approche nouvelle de la question énergétique et de sa signification en matière de protection du patrimoine environnemental.

Ces étudiants vérifieront ainsi que l'on peut « investir autrement » dans le domaine de l'énergie, sans renoncer pour autant aux ressources traditionnelles (électricité d'origine thermique ou hydraulique) dirigées vers des utilisations à haut niveau énergétique (seuils de puissance et énergie utile).

Un équipement moderne pour la production de supports pédagogiques avancés

Le CRI dispose d'une salle « Unité de Production Multimédia UPM », permettant aux enseignants de composer des supports de cours rénovés et des documents attractifs : cours numériques en ligne, séquences de formation interactives, didacticiels, travaux pratiques virtuels, exercices guidés,

diaporama, films documentaires, reportages, compilations documentaires, ...). Cet équipement constitue une incitation à s'engager dans la voie des outils modernes de la communication scientifique.

Une conception ouverte de l'informatique par l'implantation de systèmes et applicatifs avancés et libres

La coopération universitaire française préconise de longue date l'utilisation de logiciels libres, dans le but d'encourager les universités africaines à s'engager dans la voie des technologies de l'information et de la communication sans pour autant grever lourdement les budgets de fonctionnement des établissements. Les logiciels libres, par la variété des ressources et leur adaptabilité, répondent bien à ce souci, en permettant à chaque enseignant chercheur de s'approprier et de personnaliser les instruments d'enseignement ou de recherche. L'Agence Universitaire de la Francophonie, dont le CRI est un centre numérique francophone partenaire, contribue au fonctionnement et apporte ses multiples compétences dans ce domaine des systèmes et applicatifs libres

Patrick DEPECKER et Thierry PORTAFAIX
projet FSP RESEAU
Coopération universitaire franco-burkinabé



FOCUS SUR UNE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-BURKINABÈ : UN EXEMPLE DE COOPÉRATION TRIPARTITE

La « coopération tripartite » est une forme de coopération décentralisée spécifique, car elle implique 18 collectivités de 3 pays différents (le Burkina Faso, la France et l'Allemagne). Le tableau ci-dessous récapitule les communes impliquées dans chaque pays, en fonction des accords de jumelage existant entre elles.

France	Burkina Faso	Allemagne
Châtellerault	Kaya	Herzogenaurach
Epernay	Fada n'Gourma	Ettlingen
Laval	Boussouma	Ladenburg
	Garango	
	Niaogho	
	Komtoega	
Morlaix	Reo	Wurselen
Dreux	Koudougou	Melsungen

La coopération Chambéry-Ouahigouya développe un programme sur la même thématique et mobilise Lahnstein, ville partenaire allemande de Ouahigouya. Certaines activités associent donc un sixième partenariat tripartite.

L'idée du projet de coopération communale tripartite a été avancée lors du 6ème Conseil des Ministres franco-allemand tenu le 14 mars 2006 dans le but de renforcer le réseau des jumelages entre communes axées sur le co-développement. Le projet pilote de coopération décentralisée tripartite a été lancé en décembre 2007 au Burkina Faso à travers un atelier organisé en marge de la journée des communes et des assises nationales sur la coopération décentralisée franco-burkinabè à Ouagadougou. Celui-ci, mis en œuvre en 2008, avait pour objectifs de :

- Renforcer l'échange entre les 8 communes burkinabè,
- Répondre aux besoins de renforcement des capacités identifiés dans les communes.

En 2010, cette coopération tripartite a décidé d'orienter ses actions plus spécifiquement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, compétence récemment transférée au Burkina Faso aux communes. Un projet a ainsi été élaboré, visant essentiellement à renforcer la capacité de maîtrise d'ouvrage des 8 institutions municipales

burkinabè dans la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement. Ce projet est porté par Châtellerault (chef de file), appuyée par Cités Unies France (CUF) et l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), maîtres d'ouvrage délégués au Nord et au Sud. Un cofinancement du MAEE de 100 000 euros a été accordé, sur un budget total de 341 663 euros.

Un premier comité de pilotage de ce projet s'est tenu à Ouagadougou, au siège de l'AMBF, les 21 et 22 septembre 2010, en présence de l'ensemble des partenaires. Les activités prévues d'ici la fin 2010 sont les suivantes :

- Elaboration du Plan Communal de Développement en matière d'approvisionnement en Eau Potable et assainissement (PCD-AEPA) de Garango (seule commune du dispositif qui n'en dispose pas encore) ;
- Mise en place de services municipaux de l'eau et recrutement de techniciens spécialisés dans ce domaine ;
- Première réunion des comités communaux de l'eau et assainissement ;
- Démarrage du plan de formation des acteurs avec une session à destination des élus destinée à faciliter leur appropriation de la réforme nationale sectorielle burkinabè d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

L'AMBF, appuyée par l'ONG Eau Vive, et agissant en faveur des communes bénéficiaires de la coopération Tripartite, a également répondu à l'appel à projets de l'Union Européenne, dans le cadre de la Facilité Eau 2010. Ce deuxième niveau du projet vise davantage à financer investissements et infrastructures, dans le domaine de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement. Il comporte également un volet sensibilisation et éducation aux bonnes pratiques sanitaires. Le dossier est actuellement en cours d'instruction.

Contacts Ambassade : Pierre-Hassan SANON et
Marion ANVROIN
hassan.sanon@diplomatie.gouv.fr
marion.anvroin@diplomatie.gouv.fr

UNE RÉPONSE COMMUNE FACE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'Intervention Prolongée de Secours et de Redressement des 10 %), des réponses transversales aux différents secteurs fragilisés doivent être apportées. (IPSR) conduite par le PAM doit être décrite comme l'une des réponses engagée par le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers pour combattre le problème de la malnutrition des populations les plus vulnérables du Burkina Faso. Malgré les efforts des services de l'État, les besoins de la population ne sont toujours pas couverts avec des taux de fréquentation des structures de santé pour les traitements préventifs et curatifs extrêmement faibles.

A l'origine de cette malnutrition, une dégradation forcée des conditions de vie L'Intervention Prolongée de Secours et de Redressement contre la malnutrition (2010 – 2011)

Alors que plus de 81 % de la population du Burkina Faso vit en zones rurales, un ménage sur deux est en situation d'insécurité alimentaire récurrente. Si l'agriculture demeure le secteur clé de l'économie, près de 40 % des ménages n'ont pas réussi à couvrir leurs besoins céréaliers avec la seule production de la campagne 2009 / 2010.

La croissance économique et le développement humain demeurent entravés par la répétition des chocs favorisant ainsi la pauvreté. Qu'ils soient économiques (chute des cours du coton, hausse du prix du pétrole, flambée des prix...) ou climatiques (sécheresses, inondations...) les dommages touchent aujourd'hui les secteurs clés de l'économie que sont l'agriculture et l'élevage en zone



L'objectif de cette intervention est d'inverser la situation de Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) dans les régions du Burkina Faso les plus exposées à l'insécurité alimentaire : le Sahel, le Nord et l'Est. Objectivement, il s'agit bien là de sauver des vies, de protéger les moyens de subsistance des ménages ou plus largement de prévenir la famine en investissant sur la prévention et l'atténuation des effets des catastrophes. Plus spécifiquement, il s'agit de réduire les taux de MAM chez les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes malnutries en leur fournissant des rations nutritionnelles adaptées. Au total, se sont plus de 18635 Tonnes de vivres qui seront distribuées à plus de 931 000 bénéficiaires. Le renforcement des capacités du

rurale, et le commerce et l'économie en zone urbaine. Malgré les efforts du Gouvernement et de ses partenaires, les indicateurs sociaux du pays restent alarmants. Le taux brut de scolarisation est estimé à 66 % avec de fortes disparités géographiques et de genre. Le niveau d'instruction trop bas aggrave davantage le problème de malnutrition au sein des ménages. L'accès à l'eau potable reste encore trop faible en zone rurale et les services de santé, trop éloignés des ménages les plus vulnérables, ne sont pas toujours en mesure de répondre aux besoins.

L'aspect nutritionnel retient également toute l'attention des acteurs ; la situation nutritionnelle et sanitaire des femmes en âge de procréer et des enfants de moins de 5 ans est préoccupante. Qu'il s'agisse des savoir-faire en matière d'éducation aux bonnes pratiques d'alimentation et de diversité alimentaire, d'allaitement infantile ou de prévalence de la malnutrition aigüe (dépassant le seuil

prioritaire avec la formulation d'un appui à la mise en œuvre du plan d'action pour la nutrition et la mise en place d'un système de surveillance nutritionnelle.

En termes d'innovation, la possibilité de produire localement certains produits alimentaires enrichis est actuellement à l'étude et testée sur une petite échelle. L'objectif étant de favoriser l'utilisation de produits valorisés localement et de contribuer ainsi à l'émergence d'une nouvelle forme d'économie locale productrice de revenus.

Suite de la page 6...

Une réponse commune et partenariale

En termes de partenariat, le PAM, d'un commun accord avec le Ministère de la Santé et sa Direction Nationale de la Nutrition, travaille avec les structures de santé et de nombreuses Organisations à Base Communautaires (OBC) sur le terrain pour la mise en œuvre des activités. Les Centres de Santé et de Prospection Sociale (CSPS) participent et sont responsabilisés pour la détection de la malnutrition infantile-juvénile et maternelle et la distribution des rations aux bénéficiaires, conformément aux règles inscrites dans le protocole national de prise en charge de la MAM. Des séances d'éducation nutritionnelle sont proposées aux communautés selon le programme national établi.

En termes de résultats, un système de reportage mensuel est mis en place pour suivre les indicateurs et vérifier les avancées obtenues. Depuis le début de l'intervention en 2007, se sont 554 754 enfants de moins de 3 ans et 277 383 femmes qui ont été assistés avec un taux de récupération nutritionnelle de 70 %.

Des enquêtes de suivi et d'évaluation menées tout au long de cette première phase du projet ont montré une baisse significative de la prévalence de la malnutrition de 17.7 % en mars - avril 2007 à 13.5 % en août 2009. Des efforts sont donc à fournir lors de cette seconde phase pour ramener ce taux à un niveau en dessous du seuil considéré comme « sérieux » par l'OMS (moins de 10%).

Des partenariats entre le gouvernement, les institutions nationales et internationales, les ONG et la société civile sont promus et renforcés. Des complémentarités techniques sont en permanence recherchées entre les différents acteurs, que ce soit ceux déjà engagés avec la FAO (appui à la production agricole sur les zones du projet), avec l'UNICEF (fourniture d'aliments thérapeutiques), les ONG (MSF, ACF, Croix Rouge...) ou encore l'organisation française « GRET » qui travaille sur la formulation de produits alimentaires locaux.

La contribution française

D'un montant de 750 000 euros, la contribution française 2010 reçue en début d'année a permis de lancer et de soutenir l'IPSR du PAM sur sa zone de couverture prioritaire (Sahel, Est et Nord). D'autres financements comme celui de la Commission Européenne (ECHO), de l'Italie, du Luxembourg, de la Suède et de la Suisse ont également été enregistrés cette année.

Concrètement, cette contribution a permis une organisation rapide des activités de démarrage du projet (la formation des formateurs et du personnel de santé, l'achat d'environ 1103 Tonnes d'aliments fortifiés ainsi que la réalisation des premières distributions). En

août 2010, plus de 63 000 enfants ont bénéficié de l'assistance alimentaire de l'IPSR dont 15 000 pour le traitement de la malnutrition et plus de 48 000 pour la prévention. De plus, 13 000 femmes enceintes et allaitantes malnutries ont pu bénéficier de rations sèches.

La contribution française va permettre également le financement d'un projet de 3 mois de réhabilitation nutritionnelle des enfants des ménages sinistrés de la province de la Gnagna, située dans la région Est du Burkina Faso et touchée par les inondations de juillet 2010. Dans le cadre de ce projet, et avec l'appui du GRET, le PAM prévoit d'ici la fin de l'année la distribution de la farine infantile Nutrifaso à 15 000 enfants de 6-24 mois.





CLUB des ANCIENS
ÉTUDIANTS et STAGIAIRES
BURKINABÉ en FRANCE

LE CLUB DES ANCIENS ETUDIANTS ET STAGIAIRES BURKINABE EN FRANCE

La création de ce Club a pour principal objectif de favoriser les échanges personnels, culturels et professionnels des anciens étudiants et stagiaires burkinabé en France à travers des rencontres, des soirées, des conférences thématiques, un site internet et une bourse à l'emploi.

Pour le Centre Culturel Français Georges Méliès – Institut Français du Burkina Faso, il s'agit de capter et de fidéliser ce public qui est déjà initié à la vie culturelle et artistique française et africaine. Tout au long de l'année, des liens privilégiés vont être tissés entre les membres du Club et le CCF, grâce à des propositions artistiques, culturelles ou scientifiques, spécifiques à ce public.

Les anciens étudiants ont également la possibilité de profiter du service bourse à l'emploi, leur curriculum vitae est enregistré chez un cabinet de recrutement basé à Ouagadougou. Ils peuvent ainsi être éventuellement sollicités pour des missions de court ou long terme, un service que les membres apprécient déjà.

Ils pourront également s'inscrire sur le site internet du Club. Ce site constituera l'outil d'un véritable réseau social sur lequel les membres pourront retrouver d'autres anciens étudiants, ou se faire connaître en publiant un profil avec des photos et leur parcours pédagogique.

Une grande campagne d'information est en cours de mise en œuvre, à travers les médias (radio et presse) et une communication ciblée dans les ministères, grandes entreprises, universités et Grandes Ecoles.

Pour le lancement du Club, le Centre Culturel Français va organiser une grande soirée culturelle et festive le 26 novembre 2010. Cette soirée inclura un cocktail, un concert et une tombola avec un billet d'avion à gagner pour la France (avec le soutien d'Air France). Un documentaire fait de témoignages d'anciens étudiants et d'anecdotes sur la France sera présenté en avant-première lors de cette soirée. La soirée sera gratuite sur invitation, et réservée aux membres du Club exclusivement.

POUR S'INSCRIRE AU CLUB :

L'inscription au Club est gratuite sur simple demande à l'adresse email suivante :

clubaes.bf@gmail.com ou par téléphone au **50 30 60 97 /98** ou **71 92 03 45** ou l'accueil du Culturel Français Georges Méliès - Institut Français du Burkina Faso.



LA FRANCE AU BURKINA N°3

Contributions : Mlle ANVROIN Marion, M. DEGUEURCE Stéphane, M. DEPECKER Patrick, M. LEPEZ Frédéric, M. PORTAFAIX Thierry, Mme VALLEUR Flora, M. VALLEUR Sébastien.

Maquette : M. HOUSPIC Thibault

Photos : M. DEGUEURCE Stéphane, M. DEPECKER Patrick, M. LEPEZ Frédéric, M. PORTAFAIX Thierry, M. VALLEUR Sébastien